



Direction de la Communication
Tél. : 05 59 46 60 40
communication@bayonne.fr

Bayonne, le 5 novembre 2010

Nos réf. : SD/RE

Objet : Corridas 2011 - Consultation pour la création d'un visuel.

Mise en concurrence après sélection sur dossier

1. Le contexte :

La Ville de Bayonne organise un ensemble de spectacles taurins (la Temporada) dans ses arènes. Cette année, l'offre se structurera en trois ferias (Fêtes, août et septembre 2011.)

Une consultation sur dossier est organisée pour la création d'un visuel qui servira à la réalisation de l'affiche de l'événement « corridas de Bayonne ». Cette mise en concurrence est ouverte aux professionnels.

2. La méthode de consultation :

Elle se fera en deux temps :

Dans un premier temps, chaque candidat devra constituer un dossier (cf. le point 3). Ce dossier de candidature sera à retourner au plus tard le 22 novembre 2010.

Consultation affiche corridas 2011 – Bayonne
Direction de la communication
Hôtel de Ville
1 avenue du Maréchal Leclerc
BP 6004 – 64109 Bayonne Cedex

Dans un deuxième temps, pour le concours proprement dit, il sera procédé à la sélection de 5 candidats maximum sur l'ensemble des dossiers reçus. Seuls les candidats sélectionnés pourront concourir. Après avoir été informé de leur sélection, ils devront remettre leurs projets de visuel pour la création d'une affiche, au plus tard le 15 décembre 2010. Les participants non retenus seront prévenus par courriel et ne seront pas rémunérés ni dédommagés.

- . Chaque candidat sélectionné pour le concours peut présenter plusieurs projets.
- . Les visuels devront être présentés de préférence sur support rigide et au format portrait et paysage (40 x 30 cm).
- . Au dos de chaque maquette, il conviendra d'inscrire son nom et n° de téléphone.
- . Chaque participant devra accompagner sa maquette du présent règlement daté et signé avec la mention « Lu et approuvé ».

Un jury composé de professionnels de la communication, de représentants des peñas taurines bayonnaises et d'élus de la Ville de Bayonne, choisira le lauréat parmi les seules

propositions des candidats retenus pour le concours selon la qualité artistique des œuvres présentées.

Dans ses critères de choix, le jury sera attentif à l'inspiration traditionnelle des projets présentés et à l'identification ou la reconnaissance de Bayonne sur le visuel.

La désignation du lauréat interviendra avant le 31 décembre 2010. Une réponse sera adressée à tous les participants.

3. Contenu des dossiers de candidature pour la sélection au concours :

Chaque dossier devra contenir des renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat, et en particulier les éléments suivants :

- a - exemples significatifs de son travail (affiches, visuels, conception graphique, photos) ;
- b - références clients et liste des travaux exécutés sur ces trois dernières années ;
- c – description des équipements techniques utilisés et des moyens employés par le candidat pour s'assurer de la qualité ;
- d – CV du candidat (titre d'étude et/ou expérience professionnelle) ;
- e – Coordonnées professionnelles : adresse, téléphone, courriel.

L'absence de ces éléments dans le dossier entraînera l'élimination du candidat.

4. Rémunération du lauréat

. Forfait création visuel de base et achat d'art éventuel : 2 500 € TTC maximum (tous droits cédés).

5. Conditions et délais :

.Remise des dossiers de candidature au plus tard le 22 novembre 2010, à 17h, délai de rigueur

. Pour les candidats sélectionnés, remise des projets et devis (achat d'art) pour le 15 décembre 2010, à 17h, délai de rigueur. *Attention : le visuel doit pouvoir être adapté verticalement dans le cas d'une affiche abribus par exemple.*

. La Ville de Bayonne se réserve le droit de décliner le visuel du lauréat sur tous les supports de communication qu'elle pourrait être amenée à réaliser dans le cadre de la promotion et de la commercialisation de cet événement.

6. Adresse de remise des dossiers et des projets

Consultation affiche corridas 2011 – Bayonne
Direction de la communication
Hôtel de Ville
1 avenue du Maréchal Leclerc
BP 4 – 64109 Bayonne Cedex

7. Renseignements :

Stéphane Daguin
Direction de la Communication de la Ville de Bayonne
Tél. : 05 59 46 60 40
Mél. communication@bayonne.fr

www.corridas.bayonne.fr
